

COMITE SYNDICAL REUNION DU 04 MARS 2026 RAPPORT N ° 8

PROGRAMME 2026

Les projets et actions susceptibles de constituer notre programme 2026, et une ébauche de programme, vous ont déjà été présentés à l'occasion de notre réunion consacrée notamment au débat d'orientations budgétaires. Ces éléments sont rappelés ci-après.

Comme il se doit ont été distinguées les actions qui relèvent des missions exercées au titre de l'objet statutaire d'origine de notre établissement de celles rattachées à la mission de secrétariat technique de la CLE du SAGE des Nappes profondes de Gironde.

1. Etudes SMEGREG

La recherche de ressources pour procéder à des substitutions restera une priorité, qu'il s'agisse de projets d'intérêt local ou de solutions structurantes à mettre en œuvre dans un cadre mutualisé.

S'agissant des recherches de ressources pour un projet de substitution structurant, la cible des études restera le Crétacé du sud Gironde avec la poursuite du travail engagé avec le BRGM. La phase 3 du projet CSG2 aboutira à la production d'un modèle géologique 3D et celle d'un modèle hydrogéologique conceptuel, tâche qui précédera la construction sur les programmes suivants d'un modèle hydrogéologique opérationnel.

Cette phase 3 a déjà donné lieu à la signature d'une convention avec le BRGM pour un montant de 214 464 € TTC. Si l'opportunité se présente, elle pourrait être utilement complétée par une dernière campagne d'investigation géophysique par électromagnétisme aéroporté pour une dépense inférieure à 100 000 € TTC.

Par opportunité il faut entendre à la fois une campagne bénéficiant :

- des tarifs négociés par le BRGM dans le cadre d'un marché à bons de commande pluriannuel pour l'ensemble du territoire national,
- d'une mise en œuvre en partenariat avec la Régie de l'eau de Bordeaux Métropole (principe acté).

Par ailleurs seront poursuivies, des

Ces études conséquentes ciblant la ressource du Crétacé du sud Gironde pourront le cas échéant être complétées en cours d'exercice par des recherches de ressources d'intérêt plus local pour des montants bien moins importants et je vous demanderai de m'autoriser, si besoin, à compléter le programme et à engager ces opérations.

2. Actions liées au SAGE des Nappes profondes de Gironde

Les actions du programme 2026 liées au SAGE seront bien entendu influencées par la décision prise par la CLE fin 2023 d'engager la 2^{ème} révision de ce schéma.

2.1. Actions ponctuelles

C'est la révision du SAGE qui va générer le plus de travail en interne ainsi que d'externalisations pour l'année 2026. Sont à prévoir pour ces dernières :

- un travail avec le BRGM objet d'une convention déjà signée pour la révision des Volumes Maximum Prélevables Objectifs (VMPO), pour un montant de 96 000 € TTC ;
- une étude visant à l'actualisation de l'analyse économique de la mise en œuvre du SAGE réalisée à l'occasion de sa première révision aboutie en 2013. A défaut de visibilité sur le coût d'une telle actualisation, une enveloppe maximale de 100 000 € pourrait être retenue pour cette externalisation ;
- des investigations ponctuelles hydrogéologiques ponctuelles (mesures, prospection géophysique, voire mécanique) pourraient s'avérer localement utiles, voir indispensables, pour proposer de nouvelles règles de gestion de l'Oligocène centre et de l'Eocène centre. Là aussi, une enveloppe de 100 000 € pourrait être prévue à cet effet.

En matière d'économies d'eau, pourrait être lancée une étude relative aux consommations des stations de lavage automobile et aux pistes d'amélioration des pratiques dans cette activité (75 000 € TTC en première approximation).

Enfin, une actualisation du schéma opérationnel de substitution lié au projet de champ captant des landes du Médoc apparaît désormais indispensable (75 000 € TTC).

2.2. Actions récurrentes

Par actions récurrentes, il faut entendre les actions de sensibilisation, d'information, de formation prévues à la disposition 38 du SAGE et qui recouvrent, pour un budget annuel de 320 000 € :

- le programme d'actions pédagogiques en milieu scolaire "l'eau, un enjeu majeur pour le département de la Gironde" (EUEM - 120 000 €) pour lequel nous avons validé le principe d'une augmentation d'enveloppe budgétaire ;
- le réseau des Espaces info économie d'eau (EIEE - 150 000 €) ;
- diverses opérations de sensibilisation, information, formation (50 000 €).

Certains de ces éléments nous seront présentés plus en détail en séance.

Toutes ces actions correspondent à un montant de dépenses de plus de 750 000 € pour les études et de 320 000 € pour les opérations de sensibilisation.

Comme chaque année, je vous demanderai de bien vouloir autoriser le bureau et m'autoriser à modifier ce programme en cours d'exercice, tant sur le contenu des opérations que sur leurs montants, dans le cas où, comme ce fut le cas lors d'exercices précédents :

- survenaient des sollicitations imprévues justifiant une action rapide de notre établissement,
- l'avancement des projets justifiait une modification des priorités que nous nous sommes fixés.

Vous voudrez bien également m'autoriser à procéder aux consultations, solliciter les aides financières des partenaires potentiels, dont en premier lieu l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, signer les marchés et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce programme.

Je vous laisse le soin d'en débattre puis d'en délibérer.

La Présidente

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of fluid, overlapping strokes that form a stylized 'C' and 'M'.

Célia MONSEIGNE